

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0009166

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0397 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre : RETRAITE
Nom & Prénom : NAHAS Abdellah Date de naissance : 20/04/1944
Adresse : Lotissement Mandarona Sidi Maarouf
Tél. : 06.69.58.57.12 Total des frais engagés : 1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



MUPRAS
DECLARATION

Date de consultation : 19/06/2020

Nom et prénom du malade : NAHAS

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Soreil 06/06/2020

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : A. NAHAS

Le : 19/06/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/01/2022	100	1	1200,-	<i>300000</i> RHAFALMOU Médecin : Dr. Fouad HICIRI Signature : Dr. Fouad HICIRI L'acte a été exécuté à Casablanca Date : 1er Juillet 2022 Téléphone : 05 22 36 83 44
23	-	-	-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/06/20	150.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The teeth are arranged in a curve, with numbers 1 through 8 on both the upper and lower arches.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU-

Docteur Fouad NCIRI
OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux
Lauréat de la Faculté de Médecine Bordeaux II
Ancien Interne des Hôpitaux de France



دكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب ببوردو فرنسا
داخلي سابق بمستشفيات فرنسا

**Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification**

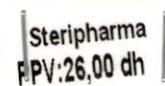
Sur Rendez-vous

بالميعاد

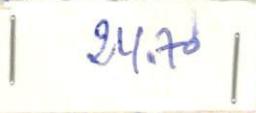
Casablanca, le : 19/6/2022



99.50



26.00



24.70



200 mg

200 mg

200 mg

200 mg

200 mg

200 mg

0661 19.75.41 - شارع الزرقطوني، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 36.8344 - المحمول : 0522 39.87.22

283, Bd Zerkouni, 1er Etage Casablanca - Tél. : 0522 39.87.22 - Fax: 0522 36.8344 - GSM : 0661 19.75.41

OPHTHALMOLOGIE
Doc. Fouad NCIRI
283, Bd Zerkouni, 1er étage Casablanca
Tél. 0522 39.87.22 - fax: 0522 36.8344

Docteur Fouad NCIRI

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Lauréat de la Faculté de Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



دكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes

Chirurgie Vitréo - Rétinienne

Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Casablanca, le : 19/6/2010 الدار البيضاء في

FACTURE POUR

UNE (1) SEANCE DE LASER OCULAIRE DE
L'OEIL DROIT GAUCHE.

K80 = 1200.00 DH

FACTURE ARRETEE A MILLE DEUX CENT DH

Signé: DR.NCIRI.

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Lauréat de la Faculté de Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

داخلي سابق بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Casablanca, le :

19/6/2012 الدار البيضاء في :

Copy of Dr Fouad
Treatment of
Glaucoma
Treatment of
cataract with
Intraocular lens
Treatment of
cataract with
Intraocular lens

Dr Fouad NCIRI
283, Bd Zerkouni, 1er Etage Casablanca
Tél: 0522 39.87.22 - Fax: 0522 36.8344 - GSM: 0661 19.75.41